

## D'une AG à l'autre : une APF plus démocratique et efficace !

### Qui sommes-nous pour nous révolter ?

**Nous sommes des adhérent-e-s, des militant-e-s de l'APF, élu-e-s et ex-élus pour la plupart en CAPFD**, impliqués dans l'action et la vie de l'association. Contrairement à ce qui peut être prétendu, nous ne visons aucunement à « déstabiliser » l'APF, mais bien au contraire à identifier et traiter les problèmes qui affaiblissent actuellement l'association. Nous ne cherchons pas non plus à « devenir califes à la place du calife », car nous ne raisonnons justement pas en termes de « califes » ou de « chefs ». Nous désirons au contraire une association moderne, conviviale, efficace, c'est-à-dire d'abord démocratique, où les forces vives, les militant-e-s, déterminent vraiment les orientations, ensemble. Ensemble, car nous ne visons pas non plus à disperser les forces et à tirer chacun de son côté, territoire par territoire. Nous reconnaissons la nécessité d'une direction nationale forte, mais pas toute-puissante ni oublieuse de la « base » sur laquelle repose notre association.

Nous ne formons pas un bloc monolithique, bien au contraire nous exprimons la diversité des forces de l'APF.

### Qu'osons-nous critiquer ?

Le 27 Juin 2015, lors de la précédente AG de l'APF, la **motion** présentée par le Conseil d'Administration "*Une Nouvelle Etape de Démocratie Ensemble*" a été **rejetée** par une majorité de participant-e-s. Ce vote négatif, inédit, intervenu juste avant la clôture de l'AG, n'a pas pu être suivi d'un débat et il n'a été expliqué ni par ceux qui ont voté « non », ni par ceux qui ont voté « oui ». En fait il était le **révélateur d'une situation de malaise**, ou de crise, qui couvait depuis quelque temps. UNEDE projetait de répondre à cette situation : les adhérents à la base de l'APF, dans les départements, et leurs élus, avaient le sentiment d'être très loin de centres de décision politique qui leur échappaient. Venait s'ajouter à cela le projet de refonte des délégations et des territoires lancé dans le même temps par la Direction Générale et la Présidence. La mission UNEDE a été vécue dans bien des endroits comme une **simple consultation** des organismes de base, avec des marges de choix très limitées et déjà déterminées à 90%. Dont les résultats ont été très partiellement mis en œuvre par le CA.

En bref, **le processus visant à la démocratisation s'est déroulé jusqu'ici d'une manière peu démocratique**, du sommet à la base (*top down*), et a été conclu tout naturellement par une motion qui ne convenait pas.

### Que se passe-t-il vraiment ?

Or la **démocratie associative** conditionne notre efficacité militante. Sans rejeter l'entière responsabilité de l'échec de notre mobilisation contre l'ordonnance d'accessibilité sur la direction nationale, il ne fait aucun doute que l'éloignement de cette dernière vis-à-vis des réalités de terrain et le manque de continuité dans les initiatives, ont joué contre nous. C'est ce qu'ont voulu exprimer et démontrer en septembre dernier les signataires du *Manifeste* « Ensemble revenons au projet APF : militant ! », mais c'est aussi le ressenti de nombreux adhérents qui n'ont pas partagé l'intégralité de ce texte. **Signataires ou non**, il s'agit d'une part importante des forces vives de l'Association, élus, bénévoles, militants, celles et ceux qui la font vivre et la rendent visible dans les départements et les communes. Il ne s'agissait ni de *déstabiliser*, ni d'*affaiblir*, mais au contraire de nous donner les moyens de la rendre plus efficace en réfléchissant à une démocratie associative digne du 21<sup>ème</sup> siècle, en surmontant les obstacles révélés par le vote négatif de Nantes. Il ne s'agit pas non plus de renverser la direction actuelle et de « prendre le pouvoir ». Pour penser et parler ainsi, il faut avoir soi-même un sérieux problème avec le pouvoir.

Las, la réponse de la hiérarchie APF à cette inquiétude légitime, à cette démarche a été une **stratégie de la tension** : **exclusion** d'une militante APF connue pour son engagement et son efficacité, dont le tort est de s'être exposée comme la représentante des inquiétudes, et qui a été sanctionnée de manière démesurée, **pour l'exemple. Eviction** arbitraire (de l'Île aux Projets) d'un autre militant tout aussi reconnu nationalement, qui avait signé la pétition de soutien à Odile Maurin. **Violences verbales** du Pdt Rochon à l'égard de ceux qu'il considère comme des opposants. **Pressions, harcèlement moral** envers les militants qui ne sont pas dans le rang.

On nous a reproché de donner de la publicité aux conflits déclenchés par la direction de l'APF, et à notre défense, dans des médias populaires. Est-ce qu'en 2016 une organisation démocratique craint la transparence et préfère « laver son linge en famille » ? Une association monolithique donne-t-elle vraiment une confiance valable aux pouvoirs publics et surtout aux citoyens ? A partir du moment où une responsable très connue dans une grande région est déchue de son appartenance à l'APF et contestée dans ses mandats, est-il possible de répondre à la presse et en local : **Circulez, y'a rien à voir** (comme trop souvent on nous le dit à l'intérieur de l'APF !).

## QU'AVONS-NOUS L'AUDACE DE PROPOSER ?

**Dans l'immédiat**, nous souhaitons que ce soit cette Assemblée Générale, à Clermont-Ferrand, qui fixe la suite du processus de révision des statuts de l'APF enclenchée par le C.A. **Notre motion** a pour esprit de sortir du monopole des administrateurs sur le pouvoir de proposition concernant cette révision, et d'en sortir clairement. C'est-à-dire non pas en concédant des « espaces de concertation » morcelés et tardifs aux adhérent-e-s et aux CAPFD, mais en définissant précisément une procédure où **toute proposition avancée sera soumise à l'AG** qui révisera les statuts, qu'elle vienne du C.A., des CAPFD, ou de militant-e-s. Nous souhaitons que ce soit une AG extraordinaire qui statue, de manière à donner à cette révision le temps et la solennité qu'elle mérite.

**Le Conseil d'Administration, suivant l'avis de la Présidence, a refusé d'inscrire la discussion et le vote de cette motion à l'ordre du jour de l'AG de Clermont.**

**Dans les prochains mois**, nous soutiendrons les propositions allant dans les directions suivantes :

- Equilibrage des responsabilités entre un C.A. nécessairement restreint et fort, dédié à l'exécution des orientations prises, une instance politique représentative des forces vives, dont la mission est d'actualiser régulièrement les orientations prises en AG annuelle, et des instances de contrôle participatif.
- Redéfinition des Commissions Nationales non plus nommées par le C.A. mais émanant des régions et territoires
- Affirmation de la priorité du rôle des CAPFD, en lien avec l'organisation territoriale nouvelle mais non soumise à elle, dans l'animation politique, la concertation, les CAPFR des très grandes régions nouvellement apparues ne pouvant être que des instances de coordination
- Participation des adhérents à l'AG par le biais d'Assemblées Départementales réunies toutes à la même période et avant l'AG, déléguant des représentants avec des propositions et des demandes et possibilités de votes à distance pour l'AG avec soumission des documents à l'ensemble des adhérents en amont
- Une réflexion sur les relations entre le secteur associatif et le secteur gestionnaire, qui nous sorte de cette situation où les CAPFD et les adhérent-e-s sont censuré-e-s (ou s'autocensurent) face à tout problème surgissant dans un établissement APF.

Nous savons que la révision des statuts ne s'appliquera qu'après validation par la tutelle gouvernementale et le Conseil d'Etat. Mais rien ne nous empêchera d'en appliquer l'esprit dès que nous les aurons adoptés. C'est ce que nous souhaitons, de tout notre cœur : que l'APF trouve le chemin de la démocratie associative du 21<sup>ème</sup> siècle, garante de son efficacité au service des personnes, de la justice et de la vraie inclusion.

## COMMENT NE PAS VOTER CONTRE ?

En niant de fait l'existence de positions diverses, notamment les nôtres, la Présidence de l'APF a pris le risque de nouveaux votes négatifs après le rejet de sa motion à Nantes (dont elle n'a tiré aucune conséquence publique).

Concernant le rapport moral et le rapport d'activité, **comment l'AG pourrait-elle** les approuver, puisqu'ils n'évoquent à aucun moment les divisions croissantes que connaît l'association ni la grave décision qui a consisté à **exclure une responsable territoriale** ? Puisque le rapport moral a l'audace de se terminer par une affirmation aussi contraire à la vérité, si l'on parle de l'enjeu décisif de 2015 (l'accessibilité) que celle-ci : **l'APF serait parvenue « même à faire reculer le gouvernement » ? Réveillons-nous, chers amis !!!**

Concernant les propositions exposées dans les documents 6 à 8 (6-commissions nationales, 7-observatoire de la démocratie, 8-démarche de révision des textes fondamentaux) : **comment l'AG voterait-elle pour les orientations exprimées en 6 et 7** alors que ce sont des demi-mesures, voire des hochets, et **qu'elles anticipent sur le résultat du processus défini en 8** par la direction elle-même, qui sait désormais parfaitement que d'autres propositions, plus détaillées et plus conformes aux attentes, sont en train de se répandre et de mûrir dans le vrai tissu de notre association ? La direction, qui feint de reprocher à notre motion de vouloir réformer l'APF à marches forcées, ce qui est à l'opposé de nos intentions, devra comprendre qu'elle est minoritaire, ou que ses soutiens sont faiblement majoritaires. C'est comme ça que l'on mène DANS LE MUR ceux qu'on a le mandat d'animer et de diriger

**Bienvenue à Clermont, bonne AG active à toutes et tous !**